YACHT CLUB CLASSIQUE
CLUB ALLIÉ DU YACHT CLUB DE FRANCE
8 RUE DE L'ARMIDE
17000 LA ROCHELLE
SIRET. 533 998 753 00016 - RNA. W173000718

Secrétaire Général – Marc DUHEM
secretaire.general@yachtclubclassique.com

Secrétariat – Laureen DONIZEAU
secretariat@yachtclubclassique.com
Tel. 05 46 50 02 75

COMMANDE GROUPÉE

ADVANSEA TR-210
Emetteur/récepteur AIS classe B
&
FURUNO
Balise EPIRB (manuelle avec GPS)

Le YCC offre à ses membres la possibilité d'acquérir un émetteur/récepteur AIS et/ou une balise de détresse EPIRB FURUNO à tarif négocié.

BON DE COMMANDE

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	E-mail :
Nom du bateau :	N° MMSI :
Indicatif VHF du bateau :	

Pour les commandes multiples, merci de remplir un bon de commande par bateau.

1

QUANTITE (cocher svp)	AIS ADVENSEA TR-210	PRIX TTC
1 ❑	X	414€*
	TOTAL Acompte**	130€
	TOTAL Solde	284€
Lieu de livraison	YCC (après le 9 mai)	OUI NON Rayer la mention inutile
	Chez B. KERRAND (avant le 9 mai)	OUI NON Rayer la mention inutile

QUANTITE (cocher svp)	EPIRB FURUNO	PRIX TTC
1 ❑	X	492€*
	TOTAL Acompte**	150€
	TOTAL Solde	342€
Lieu de livraison	YCC (après le 9 mai)	OUI NON Rayer la mention inutile
	Chez B. KERRAND (avant le 9 mai)	OUI NON Rayer la mention inutile

YACHT CLUB CLASSIQUE
CLUB ALLIÉ DU YACHT CLUB DE FRANCE
8 RUE DE L'ARMIDE
17000 LA ROCHELLE
SIRET. 533 998 753 00016 - RNA. W173000718

Secrétaire Général – Marc DUHEM
secretaire.general@yachtclubclassique.com

Secrétariat – Laureen DONIZEAU
secretariat@yachtclubclassique.com
Tel. 05 46 50 02 75

* Tarif indicatif par unité, sous réserve d'une commande groupée de 10 unités.
** Acompte obligatoire. Aucun acompte ne sera remboursé en cas d'annulation de la commande par l'acheteur.
*** La nouvelle Division 240 rend obligatoire, à partir du 1 mai 2015, la présence de ce type de balise pour les bateaux allant à plus de 60 miles d'un abri.

- **Le règlement a lieu en 2 chèques pour chaque unité**, celui d'acompte de 130 euros par unité AIS et/ou de 150 euros par balise, et, l'autre, du montant du solde à régler. Ce dernier ne sera encaissé qu'à la livraison.

- Les bons de commande, accompagnés des chèques d'acompte **et** de solde, **à l'ordre du YCC**, devront être transmis au YCC **avant le jeudi 23 avril 2015**.

- Le bon de commande sera transmis à Bertrand Kerrand par le YCC.

- Les commandes seront remises, après encaissement du solde de 284€ par unité AIS et de 342€ par balise :
  - à la maison du YCC (La Rochelle), à partir du 9 mai 2015
  OU
  - chez Bertrand KERRAND, à Grand-Champ (06 08 42 70 07 ou bertrand.kerrand@wanadoo.fr), pour la Bretagne Sud, avant le 9 mai 2015.

En cas d'impossibilité à venir chercher votre AIS et/ou votre balise, merci de contacter le secrétariat.

YACHT CLUB CLASSIQUE
CLUB ALLIÉ DU YACHT CLUB DE FRANCE
8 RUE DE L'ARMIDE
17000 LA ROCHELLE
SIRET. 533 998 753 00016 - RNA. W173000718

Secrétaire Général – Marc DUHEM
secretaire.general@yachtclubclassique.com

Secrétariat – Laureen DONIZEAU
secretariat@yachtclubclassique.com
Tel. 05 46 50 02 75

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Voici **le ADVANSEA TR-210** : l'émetteur-récepteur AIS classe B (plaisance) compact accessible à tous pour la sécurité en bateau.

Le **système AIS** (Automatic Identification Système : système d'identification automatique) est un système d'échange de données à travers la bande radio VHF (bande radio maritime). Il permet notamment de recevoir et d'émettre les données de navigation les plus importantes : position, vitesse et cap du bateau mais aussi d'autres informations comme le type de bateau ou encore sa taille. Avec un GPS lecteur de carte compatible ou un PC, il vous est ensuite possible de voir à l'écran toutes ces informations et même de situer les bateaux avec leur position en temps réel sur la carte !
Voir les autres et être vu, le nouveau TR-210 est à la fois un récepteur AIS, permettant de voir tous les autres navires équipés d'un émetteur sur un PC ou un GPS Lecteur de carte mais aussi un émetteur indiquant toutes les informations concernant votre bateau, à savoir : position du bateau, N°MMSI, longueur et largeur, cap, vitesse et type de bateau. Vous naviguez ainsi à la vue des bateaux vous entourant et réduisez considérablement le risque de collision.
Pour les régatiers, un mode silence est prévu... Mieux vaut que vos concurrents ignorent votre cap, votre vitesse et votre position !

Comment s'installe-t-il ?
Son installation est très simple, les systèmes AIS fonctionnent sur la bande VHF, il suffit donc de connecter le TR-210 à une antenne VHF (non fournie), et enfin d'utiliser la sortie NMEA 2000/0183 ou RS232 pour recevoir les données sur votre GPS lecteur de carte ou votre PC.
Attention, si vous souhaitez utiliser le AIS TR-210 sur la même antenne que votre VHF, il faudra pour cela utiliser un séparateur de signaux type ADVANSEA SPLIT-110 pour utiliser l'émetteur-récepteur AIS simultanément avec votre VHF. Mais vous pouvez également opter pour une seconde antenne...

Caractéristiques du récepteur émetteur AIS TR-210 ADVANSEA :

- Dimensions : L 140 x H 100 x h 42 mm

- Poids : 250 g

- Alimentation : 12 à 24V DC ; consommation nominale : 170 mA

- Récepteur GPS : 16 canaux

- Liaisons électriques : NMEA 0183/2000 (entrée et sortie) ; USB (pour PC)

- Interface utilisateur : 4 LED pour l'alimentation, time-out de transmission, erreur et mode silence

- Température d'utilisation : -15° à 55°

- Etanchéité : IPX7

YACHT CLUB CLASSIQUE
CLUB ALLIÉ DU YACHT CLUB DE FRANCE
8 RUE DE L'ARMIDE
17000 LA ROCHELLE
SIRET. 533 998 753 00016 - RNA. W173000718

Secrétaire Général – Marc DUHEM
secretaire.general@yachtclubclassique.com

Secrétariat – Laureen DONIZEAU
secretariat@yachtclubclassique.com
Tel. 05 46 50 02 75

Le ADVANSEA AIS TR-210 est fourni avec :

- Antenne GPS intégrée

- Câble d'alimentation et NMEA 0183/2000 de 2 m

- Câble USB de 1 m

- Manuel d'utilisation et guide de démarrage rapide

- Vis de fixation

LA BALISE FURUNO E 100 ET E100 GD

Les Balises E100 et E100G émettent sur la fréquence 406MHz utilisée par la constellation des satellites Cospas-Sarsat qui assure la détection du signal partout dans le monde. Elles émettent également sur la fréquence de radioguidage 121,5 MHZ. Elles sont équipées d'une lampe flash pour guider les secours une fois sur zone. Une fois activée, les balises E100 & E100G transmettent pendant 96 heures même à une température de -20°. La batterie est remplaçable rapidement et facilement en moins d'une minute, grâce à une simple clef ALLEN. Déclenchement automatique par immersion. Livré avec support. dimensions 212 x 113 mm. Poids 605 g.

Les balises E100 et A100G sont des balises de pont (catégorie2). Leur déclenchement se fait manuellement ou au contact de l'eau.
Une fois activées, les balises E100 et E100G transmettent pendant 96 heures, même à -20 C°, soit le double de l'exigence légale réglementaire (fixée à 48 heures) et le double de ce qui est proposé sur le marché à ce jour.

La batterie est remplaçable rapidement et facilement à l'aide d'une clef ALLEN. Elle peut être changée par l'utilisateur. Une fois le compartiment isolant la batterie retiré, la balise reste étanche. Utilisant les nouvelles batteries Lithium elles ne présentent aucun danger et peuvent être transportées sans précautions particulières.